



Communiqué

Fédération CGT Banques et Assurances et INDECOSA-CGT

LIVRET A, LDDS, Livret d'épargne populaire, Livret Jeune :

Face à une inflation galopante, l'impérieuse nécessité d'une révision des taux de rémunération à partir du 1^{er} mai 2022

L'Insee a dévoilé, le 31 mars dernier, les chiffres de l'inflation en France, qui accélère encore, à 4,5% sur un an en mars, après avoir atteint 3,6% sur un an en février.

Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a déclaré le 8 février sur France Inter : « *Nous travaillons sur un scénario principal qui est la baisse de l'inflation à partir de la fin de l'année 2022* »

Depuis le 1^{er} février 2022, les taux de rémunération des différents livrets d'épargne réglementée sont les suivants : 1% pour le Livret A et le LDDS, 2,2% pour le Livret d'épargne populaire et au moins 1% pour le Livret Jeune (NB : les banques sont autorisées à majorer ce taux si elles le souhaitent).

Dans son paragraphe II- 2, [le règlement du CRB n° 86-13 du 14 mai 1986 relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit](#) prévoit la possibilité de faire évoluer le taux du Livret A tous les 3 mois, donc potentiellement le 1er mai après le 1er février. A une condition : « *si la Banque de France estime que la variation de l'inflation ou des marchés monétaires est très importante* ».

Le taux d'inflation (4,5%) que nous connaissons aujourd'hui qui n'a pas de précédent depuis 40 ans et l'absence de perspective de baisse de ce taux d'inflation avant la fin de l'année 2022 **doivent conduire le gouvernement à engager le nécessaire dialogue avec le Gouverneur de la Banque de France afin de reconnaître l'évidence :**

Nous sommes bien face à une « *variation très importante de l'inflation* » qui appelle une revalorisation des taux de l'ensemble des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS, Livret d'épargne populaire et Livret Jeune) au 1^{er} mai 2022.

Paris, le 15 avril 2022

Contacts presse :

Valérie Lefebvre Haussmann (Fédération CGT Banques et Assurances)

06 87 10 31 90

Loïc DAGUZAN (INDECOSA-CGT)

07 71 79 16 95